



Je n'ai plus d'accès dans ma cour avec un camion

Par **cmag**, le **01/08/2017** à **08:57**

Bonjour. J'habite dans un petit village depuis 40ans. Ma maison est face à la mairie, il se trouve que des travaux sont effectués pour refaire la place. Le problème c'est que des murets sont construits au ras de la route face à mon portail ce qui rend impossible l'accès à un camion ou un tracteur dans ma cour. Je voudrais savoir à qui m'adresser pour porter réclamation et est ce que j'ai mon mot à dire? Merci de bien vouloir me donner une réponse.

Par **amajuris**, le **01/08/2017** à **10:30**

bonjour,
s'agissant de travaux sur le domaine public communal, vous devez vous adresser à votre mairie.
salutations